



Fiche technico-économique pour la culture de l'oignon en hivernage

Région de Tahoua



Rédaction : Boubacar Dan Marafa, Tiémogo Aboubacar / CRA Tahoua et Yayé Zakey / RECA / Version 1 Aout 2022

A. RESUME

En hivernage (juin-octobre), nos marchés sont principalement ravitaillés en légumes par les pays voisins. Pendant cette période, les prix de vente des produits maraichers sont généralement meilleurs que les prix en période de saison sèche-froide. En effet, la période sèche-froide est caractérisée par une importante production des légumes du fait des conditions plus favorables et des habitudes des producteurs. Conséquence, les prix baissent pour les principaux produits et les producteurs tirent peu de marge de leur activité (résultats CGEF CRA Tahoua).

De plus en plus, les producteurs se lancent dans la production de l'oignon en hivernage (juin-décembre), particulièrement dans les communes de Keita, Madaoua, Sabon Guida, Galma, Konni, Bazaga, Tsernaoua et Malbaza.

En hivernage 2021, la CRA Tahoua a conduit une activité d'appui aux producteurs : opération vulgarisation / diffusion des cultures légumières oignon, chou, tomate, poivron dans 13 communes, 23 sites et 159 producteurs/productrices touchés. Les résultats de ces activités ont permis à la CRA d'élaborer cette fiche technico-économique pour la production de l'oignon en saison d'hivernage.

Selon les résultats issus des suivis des producteurs par la CRA de Tahoua pour la campagne d'hivernage 2021, les superficies exploitées varient entre 400 et 3 200 m² par producteur avec une moyenne de près de 1 250 m².

Selon ces mêmes résultats, la production moyenne par EA est évaluée à près de 16 sacs de 120 kg, soit une production de 1 960 kg et un rendement de 16,60 T/ha. La valeur de la production par EA est estimée à 436 425 F.CFA/EA pour 131 650 F.CFA/EA de charges opérationnelles et une

marge brute de 304 775 F.CFA/EA, hors main d'œuvre fournie par l'exploitation agricole.

Avec une superficie moyenne de 1 000 m², la production moyenne est évaluée à 14 sacs, soit 1 680 kg pour un revenu de 350 000 F.CFA pour 107 530 F.CFA de charges opérationnelles et donc une marge brute de 242 470 F.CFA.

B. ELEMENTS TECHNIQUES

1. Choix de terrain

La production de l'oignon en hivernage nécessite un terrain non inondable, bien dégagé et aéré. Le sol doit être de type sablo - argileux, sablo - limoneux bien drainé et riche en matières organiques bien décomposées (fumier, compost).

2. Mise en place Pépinière

Calendrier de semis : Juin - juillet.

Variétés adaptées : les variétés recommandées sont PREMA et l'oignon rouge du Nigeria.

Quantité de semence : 4 – 5 kg pour 1 ha, soit 400 à 500 g pour 1 000 m².

Surface de pépinière : environ 50 m² pour repiquer 1.000 m² d'oignon (10 g/m² de pépinière).

Fertilisation : en fumure de fond apporter :

- Fumure organique bien décomposée (compost/fumier) : 2 – 3 kg par m², soit 1,5 t/ha par m² ou 1,5 à 2 brouettes pour 10 m² ;
- Fumure minérale : 10 g/m² de 15-15-15 (10kg/1000m² ou 100 kg/ha), soit 1 petite boîte de tomate ou encore 4 boîtes d'allumettes.

Semis : semer en lignes espacées de 20 cm dans des planches surélevées ne dépassant pas 1 m de largeur et protégées contre les pluies battantes par des branchages et/ou tiges de mil/sorgho.

Après la levée, les branchages/tiges sont dégagés et les pépinières sont couvertes de moustiquaires contre les attaques des ennemis des cultures.

Durée du séjour en pépinière : 40 jours



3. Préparation du terrain

Calendrier : Juillet – août.

Technique de préparation : défrichage, labour, émottage, confection des planches surélevées de 1 m au plus de largeur et de longueur variable.

4. Fumure

Fumure de fond : pour une planche de 3 m² apporter 6 à 9 kg (soit 4 à 5 tias) de matières organiques bien décomposées, et 30 g d'engrais minéral NPK (15-15-15), soit 2–3T/1000 m² de matières organiques et 10kg/1000 m² d'engrais minéral NPK.

Fumure d'entretien : apport de 30 g/3m² d'engrais minéral NPK (15-15-15) soit 10 kg pour 1000 m² par apport, 40 jours après le repiquage et 2 semaines plus tard.

5. Repiquage

Calendrier : Juillet – août

Technique : les plants sont repiqués aux écartements de 15 cm x 10 cm (15 cm entre les lignes et 10 cm entre les plants sur la ligne), soit une densité d'environ 66 600 plants pou 1000 m².

6. Besoins en eau d'irrigation

Fréquence d'irrigation : selon le besoin de la plante, 1-2 fois/par semaine

Production en sacs	Production pour 1000 m ² (kg)	Rendement (en kg/ha)	Rendement T/ha	Appréciation
8	960	9 600	9,60	Rendement insuffisant
14**	1 680	16 800	16,80	Rendement satisfaisant
21 à plus	2 520	25 200	25,20	Bon rendement

La production moyenne obtenue pour les producteurs suivis en hivernage 2021 est de 14 sacs pour une superficie de 1000 m², soit un rendement moyen de 16,8T/ha.

**14 sacs/1000m² sont utilisés pour les analyses qui suivent.

10. Besoins en fonds de roulement

Les charges opérationnelles (besoins en fonds de roulement) s'élèvent à environ 184 000 F CFA pour 1000 m²

Charges op.	MO hors salaire	MO salariée	Achat semences /plants	Engrais chimique	Produits phyto	Carburant /entretien GMP	Conten. /Embal.	Location terrain	Taxe Mairie	Total charges op.
Par EA	39 828	6 744	31 372	5 962	5 092	37 937	927	3 349	3 729	134 940
1000 m ²	31 738	5 374	25 000	4 751	4 057	30 231	739	2 669	2 972	107 531
%	30%	5%	23%	4%	4%	28%	1%	2%	3%	100%
Pour 1ha	317 382	53 743	250 000	47 509	40 574	302 314	7 385	26 686	29 716	1 075 310

7. Entretien et protection phytosanitaire

Sarco-binages : toutes les 2 à 3 semaines en fonction du terrain.

Principaux ravageurs et maladies : thrips, alternariose, fusariose, chenille.

Mesures de lutte : hygiène des parcelles, traitement des semences aux fongicides, traitements préventifs à base des bio pesticides et avec pesticides homologués en cas d'attaques, rotation de cultures.

8. Récolte

Calendrier : Novembre - décembre

Technique : la récolte est atteinte quand la moitié des feuilles jaunissent et se couchent (100 – 110 jours après repiquage). L'irrigation est arrêtée au moins 3 à 4 jours avant la récolte car l'objectif de la production est la vente immédiate. Les bulbes sont coupés un peu au-dessus du collet pour les séparer des feuilles.

C. Eléments économiques

9. Rendement

En hivernage 2021¹, les rendements références sont les suivants :

¹ Ces résultats issus des enregistrements auprès de 42 producteurs d'oignon suivis par la CRA de Tahoua au cours de la campagne d'hivernage 2021.

La main d'œuvre, le carburant/entretien GMP et l'achat des semences/plants constituent les principales charges de production de l'oignon en hivernage avec respectivement 35%, 29% et 24%. Les charges de main d'œuvre représentent les charges liées à la préparation du terrain, au sarclage, au transport manutention, à la récolte et la main d'œuvre salariale (qui représente 14% du total de MO et 5% des charges totales).

11. Investissements

La mise en valeur de 1 000 m² d'oignon nécessite un investissement indicatif de 235 000 à 340 000 F.CFA. Ces investissements servent pour 2 campagnes d'oignon (hivernage et sèche froide) et à d'autres cultures également.

Investissement indicatif pour 1 000 m ²	Coût en F.CFA	Durée amort.	Charges fixes par an en F.CFA
Forage 12-16 m de profondeur	80 000 – 140 000	5 ans	16 000 – 28000
Motopompe 3,5 CV	70 000 – 100 000	3 ans	23 330 – 33 330
Tuyaux de refoulement 100 m	50 000 – 60 000	3 ans	16 660 – 20000
Tuyaux d'aspiration 16 m	35 000 – 40 000	5 ans	7 000 – 8 000
Investissement indicatif	235 000 – 340 000		63 000 – 89 330

12. Commercialisation

Les sacs d'oignon récoltés sont écoulés soit directement aux champs soit dans les marchés locaux. Les principales destinations sont les marchés côtiers (Ghana et Abidjan).

	Caractéristiques
Monnaie de vente	F.CFA
Unité de vente des bulbes	Sac de 120 kg
Prix de vente	Un sac de (120 kg) fluctue entre 20 000 et 30 000 F.CFA entre novembre et décembre.

13. Marge brute

Commercialisation en F pour 1000 m ² - Production de 14 sacs (1 680kg) / 16,8 T/ha	
Prix de vente moyen par sac (a) FCFA	25 000
Produit brut (b) = (a) x (14 sacs)	350 000
Charges opérationnelles (c)	107 530
Marge brute moyenne en F.CFA (d) = (b) – (c)	242 470
Coefficient multiplicateur (e) = (b)/(c)	3,25

Une superficie de 1000 m² cultivée en oignon pendant l'hivernage permet de dégager une marge brute de 245 140 F.CFA. Le ratio produits / charges opérationnelles indique une rentabilité économique de l'oignon cultivé en hivernage dans certains bassins de production de la région de Tahoua.

D. CALENDRIERS DES CHARGES

Part mensuelle des dépenses par étape de culture

Étapes	Juin	Juil.	Aout	Sept	oct.	Nov.	Déc.
Achat semences	100%						
Réalisation Pépinière		100%					
Préparation du sol pour repiquage			80%	20%			
Sarclage/ Désherbage				40%	60%		
Produits de traitement				50	50		
Carburant/entretien motopompe		3%	7%	30%	35%	15%	10%
Récolte						30%	70%
Transport						30%	70%
Taxe Mairie						50%	50%
Répartition des charges	23%	5%	15%	20%	15%	12%	10%

E. ANALYSE DES RISQUES

Risques	Evaluation	Précisions et mesures d'atténuation
Inondation	Moindre	Eviter les bas-fonds et pratiquer les planches surélevées
Commercialisation /prix Modéré	Modéré	Produire des bulbes de qualité.
Crédit auprès des Usuriers	Très élevé	Un taux d'intérêt très élevé ; bradage de la production ; risques de catastrophe naturel. Aller vers les banques et les Institutions de Microfinance.
Trésorerie insuffisante	Modéré / élevé	Faible prévision de trésorerie ; Faire une bonne prévision et recours au crédit.
Investissement	Modéré	Nappe peu profonde
Phytopathologique	Modéré / élevé	Utiliser des produits homologués, utilisation des fongicides pour le traitement des semences, utilisation des variétés tolérantes, pratiquer la rotation des cultures et respect des doses.

Calendrier des risques pour la production de l'oignon en hivernage

Inondations	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
-------------	-----	------	-------	------	-------	------	------	------

Risques Phytopathologiques	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
----------------------------	-----	------	-------	------	-------	------	------	------

Décaissement (crédit fonds de roulement)	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
--	-----	------	-------	------	-------	------	------	------

Décaissement (crédit Investissement)	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
--------------------------------------	-----	------	-------	------	-------	------	------	------

Commercialisation	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
-------------------	-----	------	-------	------	-------	------	------	------

Période favorable
 Période moins favorable
 Période déconseillée/à risque

Cette fiche technique et économique a été rédigée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua. Les données économiques présentées sont issues du suivi des exploitations agricoles réalisé par les conseillers agricoles de la CRA. Cette fiche sera réactualisée et complétée régulièrement à partir des résultats du conseil de gestion des exploitations familiales.

La CRA de Tahoua bénéficie du soutien du Projet d'Appui au Développement d'Activités rurales et au Financement des Filières Agricoles (PPR) financé par l'Etat du Niger, l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne.

